

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 25

Séance du 08 avril 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

Présents :

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoints au Maire
Mme SYLVESTRE Marie-Antoinette, M. BARTH Jean-Paul, Mme BEZIER Anne, M. DEYBER Marc, Mme GUTHAPFEL Nadine, M. GOETTELMMANN Michel, M. DREISZKER Manuel, Mme ABDELNEBI Linda, Mme CRISTIANI Manuela, Mme DUSSOURD Sabrina, M. JEUDY Raphaël, Mme HUART Justine, M. TORTOSA Antoine, M. BECK Laurent, Mme DEMAY Sandrine, Mme SADOWNICZYK Bénédicte, M. SCHMITT Damien, Conseillers municipaux

Absences excusées :

Mme CARL-DORIDANT Anne-Catherine donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK
Mme MARTORANA Flavie

9. Associations sportives et manifestations sportives – Slow Up – Handisport – Suivi technique et occupation des salles sportives

RAPPORTEUR : Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS

9.1. Versement d'une subvention pour la participation à un championnat de France de Gymnastique

DELIBERATION D20260408/29

Par courriel du 27 mars 2026, Nicolas Weymann, Président du SG de Châtenois nous a informé que dans le cadre des championnats de gymnastique, 2 équipes du club (10 filles) se sont qualifiées pour les finales des championnats de France qui se dérouleront à Niort du 22 au 24 mai prochain. Il sollicite auprès de la commune une subvention exceptionnelle pour participer aux frais de déplacement et d'hébergement des bénévoles et gymnastes.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire ou son représentant à verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ à l'association de gymnastique de Châtenois dans le cadre de la participation aux finales de championnat de France.

PRECISE que la dépense est inscrite au BP2026 C/65748

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 067-216700732-20260410-2026041029-DE



POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 10 avril 2026

Stéphane SIGRIST
Le Maire,

M. Jean-Paul BARTH
Le secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name M. Jean-Paul Barth.